

Belfort Factory
3, avenue des Trois Chênes
90000 Belfort

11 juin 2026

Objet : Réponse à la demande de compléments concernant le dossier « BELFORT (90) - Création nouvelle usine Arabelle Solutions » déposé sur le portail de l'évaluation environnementale le 31/03/2026 (référence 015876/KK P).

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous apporter des précisions concernant le projet de construction d'une nouvelle usine pour Arabelle Solutions à Belfort, et réaffirmer notre engagement en matière de transparence, de maîtrise des risques et de respect strict des exigences réglementaires et environnementales.

1. Contexte du projet

Arabelle Solutions est implantée historiquement à Belfort depuis la fin du XIXe siècle. Afin de répondre à une croissance soutenue et d'anticiper les défis des années à venir, notre entreprise s'engage dans une démarche de réorganisation et d'optimisation de son infrastructure industrielle.

Dans ce cadre, la construction d'un nouveau bâtiment industriel permettra :

- De soutenir « l'Ambition 2035 » d'EDF
- D'augmenter la capacité de production de groupes turbo-alternateurs nucléaires neufs,
- De satisfaire les besoins de maintenance du parc installé en France et en Europe,
- De développer des capacités de production pour les machines destinées aux SMR ("Small Modular Reactors" = petits réacteurs modulaires).
- D'optimiser les délais de production et renforcer la souveraineté de l'usine de Belfort.

Les activités projetées feront l'objet d'un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), garantissant leur conformité à la réglementation en vigueur.

Les installations industrielles prévues comprennent essentiellement des machines-outils d'usinage de Corps de Turbines et d'une cabine de peinture munie de l'ensemble des dispositifs de filtration conformément à l'arrêté ministériel relatif à la rubrique 2940 de la rubrique ICPE (relevant du régime déclaratif).

La mise en exploitation du bâtiment est prévue à l'horizon mi-2029.

2. Implantation et nature des travaux

Le projet se situera à proximité (environ 1 km) du site existant, au sein du parc industriel du Techn'hom, sur une zone totalement anthropisée et anciennement occupée par des activités industrielles (notamment GRDF).

Le projet inclut :

- La démolition des bâtiments existant ;
- La modification de la circulation routière de la rue Ernest Thierry Mieg ;
- Le dévoiement de certains réseaux (EP, EU, Électricité, etc.) ;
- La construction du nouveau bâtiment industriel.

Depuis l'origine du projet, un dialogue étroit est mené avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les services de la DREAL, de la DDT, de la Ville de Belfort, du Grand Belfort, de la Préfecture ainsi que les actuels propriétaire des terrains, afin d'assurer une bonne intégration du projet et le respect de l'ensemble des exigences réglementaires.

3. Gestion des sites et sols pollués

Conformément à l'article L. 556-1 du Code de l'environnement, nous devons établir une attestation certifiant que les études et travaux nécessaires à la prise en compte de la pollution des sols ont été réalisés.

Cette attestation est également requise au titre de l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2024, portant sur la réhabilitation du site de l'ancien usinage à gaz.

Les investigations environnementales menées en mars 2026 ont révélé des impacts résiduels en hydrocarbures, HAP, BTEX, phénols et métaux lourds nécessitant une caractérisation complémentaire approfondie avant de pouvoir définir les mesures de gestion adaptées à l'usage industriel visé.

Une mission complète a été confiée à Bureau Veritas Exploitation, prestataire certifié LNE, comprenant un diagnostic complémentaire (28 sondages supplémentaires, pose de 4 nouveaux piézomètres, programme analytique exhaustif) et l'élaboration d'un plan de gestion conforme à la norme NF X31-620-2.

Cette démarche permettra d'identifier les pollutions concentrées, d'évaluer les enjeux sanitaires par une Analyse des Risques Résiduels prédictive, et de proposer un bilan coûts-avantages comparant les différents scénarios de gestion possible (traitement in situ, excavation-évacuation, confinement, mesures constructives).

Les investigations de terrain ont débuté mai 2026, les analyses laboratoire sont en cours, et la rédaction du rapport ainsi que du plan de gestion sera finalisée prochainement.

La réalisation des recommandations du plan de gestion sera effectuée dans le cadre des travaux visant à la création du bâtiment et des fondations nécessaires à l'outil industriel.

L'attestation ALUR sera établie dès la finalisation de ces études et sera déposée conjointement avec notre demande de permis de construire, conformément aux exigences réglementaires.

4. Etudes hydro géotechniques

En complément, et dans la même optique de rigueur et de sécurisation du projet, des études géotechniques approfondies sont en cours, confiées au bureau d'études spécialisé HYDROGÉOTECHNIQUE, conformément à la norme NF-P 94-500 des missions type d'ingénierie géotechnique publié par l'AFNOR (Novembre 2013), pour les missions G1 (étude géotechnique préalable), G2 (étude géotechnique de conception) et G3 (étude et suivi géotechnique d'exécution).

Ces études apparaissent nécessaires aux travaux menés par notre maître d'œuvre pour la réalisation des différentes constructions (notamment pour les bâtiments et les installations annexes telles que les aires d'évolution des engins).

Celles-ci sont essentielles pour comprendre précisément la nature des sols et des sous-sols, évaluer la stabilité des terrains, et anticiper les interactions avec les eaux souterraines. Un rapport détaillé vous sera transmis dès réception du rapport définitif.

Les objectifs spécifiques de ces études sont multiples et cruciaux pour la conception et la réalisation du projet, notamment :

- Déterminer avec précision les évolutions des différentes couches de matériaux, et notamment la profondeur de la couche d'argilites de très haute compacité qui servira d'ancrage aux pieux forés et tubés des fondations du bâtiment. Cette connaissance assure la stabilité et la durabilité de l'ouvrage.
- Qualifier la nature des matériaux (classification GTR), afin de définir le potentiel de réemploi direct des matériaux en remblais ou après traitement avec des liants hydrauliques, optimisant ainsi la gestion des déblais et réduisant l'impact environnemental du chantier.
- Évaluer le potentiel d'infiltration dans la couche de matériaux qui sera considérée pour le projet, afin de maîtriser les flux hydriques et de garantir la protection des eaux souterraines.

Ces études nous permettent ainsi de concevoir des fondations adaptées et durables pour le nouveau bâtiment, de dimensionner correctement les systèmes de drainage et de gestion des eaux pluviales, et de prévenir tout risque géotechnique ou hydrologique. Elles fournissent des données cruciales pour la conception des ouvrages, la gestion des terrassements et la mise en place de mesures de protection spécifiques pour la nappe phréatique.

5. Engagements et démarche globale

Au regard des éléments présentés, nous confirmons que le projet est conduit dans le respect strict de la réglementation applicable, selon les principes de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, avec une maîtrise des risques environnementaux, sanitaires et géotechniques.

Nous vous informons que le dépôt du permis de construire et du dossier ICPE est prévu conjointement avec l'ensemble des services concernés à échéance du 10 juillet 2026. À ce titre, nous nous engageons collectivement à tenir ce calendrier tout en garantissant le strict respect des exigences réglementaires et la qualité des dossiers déposés.

Nous demeurons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et restons à votre écoute pour tout échange technique.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Charline GIRARD
Lead Specialist EHS - Environmental

GIRARD
Charline

Signé numériquement par GIRARD Charline
DN : cn=GIRARD Charline, c=FR,
o=ELECTRICITE DE FRANCE, ou=0002
552081317,
email=charline.girard@arabellesolutions.com
Date : 2026.06.11 17:53:24 +02'00'